

ASSEMBLÉE NATIONALE

AIDE INDIVIDUELLE À L'ÉMANCIPATION SOLIDAIRE - (N° 3724)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 17

présenté par

Mme Valérie Petit, Mme Frédérique Dumas, Mme Chapelier, M. Acquaviva, Mme Gaillot,
M. Bournazel, M. Jolivet, Mme Magnier, Mme Brugnera et M. Daniel

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.